

Exécutoire le 14/04/2026



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 28 Votants : 29	Séance du 30 mars 2026
Date de la convocation : 24 mars 2026	
Delib20260409	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente mars, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. GUILLEMIN Jean-Marie, Mme OBLIN-POMMIER Sophie, M. LIZORET Didier, Mme MOREL Fabienne, M. MZARI-ROSSI Mustapha, Mme GERME Isabelle, M. LANGRAND Bertrand, Mme LOPEZ Rachel, M. JUNQUA Pierre, Mme COUTURE Claude, Mme BOUCHER Sylvie, Mme ARANDA Anne-Marie, M. ROSE Hervé, Mme VAUTIER Sylvie, Mme GUIBERT Ginette, M. NENARD Cyril, Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline, M. DELAGE Valéry, M. TIHY Patrice, Mme LEVILLAIN Véronique, M. PIERRE Jérôme, M. GUINEHEUX Damien, Mme MARCIENNE Emmanuelle, M. GROULD Yohann, Mme HAIZE-DUVAL Sandrine, M. LECHEVALIER François, M. CHAFFOTEC Brian, M. DEKEYSER Matthieu.

Pouvoir : Mme HALBOUT Émilie à Mme HAIZE-DUVAL Sandrine

Secrétaire : Mme MARCIENNE Emmanuelle

Exécutoire le 14/04/2026

N° Delib20260409

OBJET : SDEC Energie – désignation de deux délégués

Monsieur le Maire invite ses collègues à procéder à l'élection de deux délégués pour siéger au Syndicat SDEC Energie du Calvados.

Considérant qu'en application de l'article L 5211-7 du code général des collectivités territoriales, les délégués au sein du comité syndical sont élus au scrutin uninominal secret à la majorité absolue ou relative en cas de troisième tour de scrutin.

M. Bertrand LANGRAND et M. Valéry DELAGE font acte de candidature en qualité de délégués.

Le scrutin a lieu à bulletin secret et donne les résultats suivants :

▪ Nombre de votants	29
▪ Bulletins blancs ou nuls	0
▪ Suffrages exprimés	29
▪ Majorité absolue	15

Ont obtenu :

- M. Bertrand LANGRAND 29 voix
- M. Valéry DELAGE 29 voix

M. Bertrand LANGRAND et M. Valéry DELAGE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont désignés en tant que délégués de la Commune de Cormelles le Royal au SDEC Energie du Calvados.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 1^{er} avril 2026



Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN